

La politique industrielle écologique : Une démarche stratégique pour la social- démocratie allemande

Benjamin Mikfeld

En présentant son projet de politique industrielle écologique, la social-démocratie allemande propose de réconcilier l'économie et l'écologie, en associant les intérêts économiques et sociaux d'un pays industrialisé et les réflexions sur la protection de l'environnement et le développement durable. Ce projet est le résultat d'une décennie pendant laquelle les sociaux-démocrates allemands se sont interrogés sur l'écologie et la politique énergétique.

Le projet de politique industrielle écologique part du postulat que les "marchés verts" ont un potentiel de croissance considérable. C'est là que se créent les emplois de demain, c'est là que se décide la compétitivité d'une économie nationale sur la scène économique mondiale. La social-démocratie doit être la force qui conduit le dialogue intense avec l'industrie et les syndicats, démontrant ainsi qu'une force politique peut aussi façonner l'avenir de l'industrie.

La politique dispose d'une palette variée d'outils pour accélérer et façonner la mutation écologique de l'industrie. Il s'agit avant tout de miser sur le développement de marchés pilotes stratégiques pour les innovations écologiques.

La transformation écologique doit s'organiser de façon à préserver la dimension sociale. Lorsque des emplois disparaissent, il faut créer des solutions alternatives. La répartition équitable des dividendes tirés de la productivité croissante des ressources constitue un préalable important si l'on veut trouver un consensus au sein de la société en faveur d'un changement de cap écologique.

Benjamin Mikfeld est diplômé en sciences sociales. Il a été membre du bureau du SPD de 1995 à 2003 et directeur du service politique au siège du parti jusqu'en février 2011.

Au cours des dix dernières années s'est dessinée en Allemagne une majorité en faveur d'objectifs écologiques. Depuis longtemps, la défense de ces objectifs n'est plus l'apanage des seuls "défenseurs de l'environnement". De fait, l'économie verte en pleine croissance réunit écologie et intérêts économiques. Depuis des décennies, le SPD a beaucoup contribué à cette évolution. Depuis 1986, le parti social-démocrate prône l'abandon du nucléaire et le renforcement des formes alternatives de production d'énergie.

Le SPD a en outre formulé des objectifs ambitieux à l'horizon 2050 :

- D'ici 2050, le besoin énergétique de l'Allemagne doit être entièrement couvert par des énergies renouvelables. A la même échéance, les émissions de dioxyde de carbone doivent être réduites de 95% par rapport à leur niveau de 1990.
- Ces objectifs sont à rapprocher de l'idée directrice de notre politique économique : faire de l'Allemagne l'économie nationale la plus efficace au monde dans l'emploi de l'énergie et des matières premières. Il s'agit d'économiser des coûts sur les matières premières, d'avoir une longueur d'avance au plan technologique par rapport à la concurrence internationale et d'assurer le maintien de cette avance.

Qu'est-ce qu'une politique industrielle écologique ?

Depuis le milieu de la dernière décennie, la notion de politique industrielle écologique signifie pour le parti social-démocrate allemand qu'il fonde sa politique économique sur les objectifs du développement durable. Le concept a été formulé par l'ancien ministre fédéral de l'Environnement Sigmar Gabriel (devenu depuis président du SPD), et son secrétaire d'Etat Matthias Machnig (actuellement ministre de l'Economie du Land de Thuringe).

Dès la naissance de la coalition gouvernementale entre les sociaux-démocrates et les Verts en 1998, les premiers éléments de cette politique ont été mis en place. Il y eut notamment une réforme fiscale écologique, le consensus négocié avec les industriels pour sortir du nucléaire (consensus temporaire-

ment remis en cause entre temps par l'actuel gouvernement de droite) et la "loi sur les énergies renouvelables", souvent copiée à l'étranger, destinée à promouvoir la production d'électricité à partir de sources d'énergie renouvelables. Mais ce n'est qu'à la fin de la coalition rouge-verte en 2005, avec la formation d'une grande coalition entre la CDU, la CSU et le SPD, et l'arrivée des sociaux-démocrates au ministère fédéral de l'Environnement, que la "politique industrielle écologique" est devenue un projet structuré et une "marque politique".

Le terme a été délibérément conçu pour associer deux éléments perçus auparavant comme contradictoires : l'écologie et l'industrie. La politique industrielle écologique n'est donc pas simplement une politique industrielle visant à promouvoir les produits écologiques. Au contraire : l'écologie doit être comprise comme une mission transversale de toute production future - c'est tout le système de production industrielle qui doit davantage ménager les ressources et devenir plus écologique.

La démarche est née dans le contexte de deux évolutions de notre histoire récente. D'une part, la "question écologique" (mise en avant notamment par les conférences sur le climat et le "rapport Stern" de 2006) est devenue un thème politique central de notre siècle. Face à la concurrence des autres partis (et notamment des Verts, qui se renforcent), le SPD se doit d'apporter une réponse sociale-démocrate spécifique à cette question. D'autre part, l'un des défis essentiels que doit relever un pays exportateur fortement industrialisé comme l'Allemagne, c'est de suivre une voie industrielle économiquement et écologiquement compatible avec le développement prévisible de l'économie mondiale, notamment dans les BRIC (Brésil, Russie, Inde, Chine) - croissance démographique, croissance économique, et croissance de la demande d'énergie - et avec les conséquences de la concurrence pour l'accès aux matières premières rares, le changement climatique, etc.

Le concept de politique industrielle écologique a été présenté par le ministère fédéral de l'Environnement à travers deux documents destinés à alimenter la discussion technique et le débat public. Un mémorandum de 2006 décrivait les principes de cette politique. Un deuxième document de 2008 en précisait les instruments.

Au plan stratégique, le concept vise à un "New Deal social et écologique". Après l'époque fordienne de la "deuxième révolution industrielle", on proclame une "troisième révolution industrielle", axée sur l'augmentation de l'efficacité dans l'emploi de l'énergie et des ressources. L'objectif proclamé est d'enregistrer "un double dividende" : d'une part, face à la concurrence internationale, l'émergence de nouveaux produits et de nouveaux marchés doit contribuer à assurer l'avenir de l'industrie en Allemagne, et à sauvegarder voire créer des emplois. D'autre part, ces produits doivent contribuer à résoudre les problèmes environnementaux auxquels nous sommes aujourd'hui confrontés, et la gestion plus économe des ressources doit permettre d'accroître leur productivité, et de dégager ainsi de nouvelles marges de manœuvre pour la redistribution des richesses. Face à la concurrence mondiale, l'Allemagne et à l'Europe seraient bien inspirées d'adopter une "stratégie de spécialisation économique" basée sur le leadership technologique tant pour les technologies de l'environnement que pour leur mise en application.

Le projet de politique industrielle écologique s'inspire de la théorie des marchés pilotes dans l'innovation (lead markets). L'idée maîtresse est que pour être en avance sur ses concurrents à l'international dans les nouvelles technologies, il faut s'appuyer sur des systèmes d'innovation ambitieux sur son "propre marché intérieur". A côté de la recherche, cela passe surtout par un haut niveau de compétence spécifique, un haut niveau d'exigence de la demande, des réseaux de coopération, des infrastructures et des aides de l'Etat. Le déclenchement de la demande initiale par la politique peut être un facteur important du développement de nouvelles technologies, comme le montre l'essor des énergies solaire et éolienne sous l'effet de la loi sur les énergies renouvelables.

S'appuyant sur les études de marché, le projet anticipe des potentiels de croissance considérables pour les marchés verts : Alors que l'ensemble des produits et services concernés représentait en 2005 un volume d'affaires de 1000 milliards d'euros, ce chiffre devrait doubler d'ici l'an 2020. Pour l'Allemagne, on suppose que la part des technologies de l'environnement dans la production de valeur ajoutée va passer de 4% (en 2005) à 16% (en 2030).

En outre, des études de marché sectorielles ont permis d'identifier des "marchés verts" cruciaux pour l'avenir, et d'analyser les atouts et les faiblesses de l'Allemagne vis-à-vis de ces marchés. Cela concerne avant tout les secteurs de la production d'énergie et des centrales électriques, de l'efficacité énergétique, du recyclage et du traitement des déchets, de la mobilité et des transports, du traitement de l'eau et des eaux usées, de l'ingénierie et de l'installation des technologies de l'environnement, des sciences de la vie, des nanotechnologies, de l'éco-conception ainsi que des bio-plastiques et de la bio-raffinerie.

Pour soutenir les potentiels de croissance de ces secteurs, le "mémoire" formule huit lignes directrices d'une politique industrielle écologique. En voici les principaux éléments :

- L'Etat doit assumer le rôle de pionnier de cette politique industrielle en concentrant ses moyens sur les domaines stratégiques et les marchés pilotes ;
- il faut développer le benchmarking, pour axer le développement technologique sur des objectifs et des visions d'avenir ; élaborer un cadre réglementaire intelligent pour promouvoir les innovations ;
- exploiter les potentiels d'exportation ;
- accélérer la commercialisation des technologies innovantes, notamment par des politiques publiques d'acquisition et des programmes de commercialisation ;
- améliorer le financement de l'innovation pour les entreprises ;
- soutenir des "projets phares", pour donner des repères et familiariser l'opinion publique avec les nouvelles technologies ;
- mettre en place de nouvelles structures institutionnelles de dialogue, y compris au sein du gouvernement fédéral (coopération entre les ministères au sein d'un "conseil de l'industrie").

Ces lignes directrices ont été précisées dans un deuxième document en 2008, et enrichies d'instruments concrets et de propositions politiques destinées au gouvernement fédéral. Les deux documents sont le fruit d'un travail sur le fond effectué par des scientifiques et des économistes, et d'une discussion conduite dans le cadre de dialogues et de conférences réunissant des acteurs du monde de l'entreprise, des syndicats et du mouvement écologiste.

Il s'agit d'élaborer pour chaque branche un panachage approprié fait de plusieurs instruments, qui permette de prendre en compte à la fois les aspects de l'offre et de la demande. L'intention n'est pas d'imposer des solutions et des produits technologiques uniques, mais de créer des incitations pour amener le marché à trouver lui-même en permanence de nouvelles "meilleures solutions". Ce panachage inclut aussi l'optimisation des instruments classiques de la politique environnementale, comme :

- le droit réglementaire (par exemple par un abaissement des limites d'émissions pour les voitures ou par l'obligation d'utiliser des systèmes de mesure intelligents pour contrôler les consommations d'électricité) ;
- les mesures budgétaires (par exemple la réduction des subventions néfastes pour l'environnement, l'application de règles d'amortissement des biens économiques différenciées selon des critères écologiques, l'instauration d'une taxe sur le combustible nucléaire).

Par ailleurs, ces instruments doivent s'articuler avec d'autres mécanismes de régulations propres aux politiques économiques et structurelles. L'ambition est d'atteindre divers objectifs :

- mener à bien des investissements écologiques (par exemple à travers un "fonds des technologies vertes" destiné aux créateurs d'entreprise) ;
- fournir de nouveaux produits au marché (par exemple grâce à des prêts bonifiés ou une obligation d'achat de la production d'électricité d'origine renouvelable) ;
- établir des critères de comparaison (benchmarks) (par exemple en identifiant les "meilleurs produits", pour fixer la norme à partir du produit le plus éco-

nome, les fournisseurs des produits concurrents disposant alors d'un certain délai pour rattraper cette norme et obtenir ainsi l'homologation de leurs produits).

Un des éléments centraux pour faire accepter cette démarche fut le dialogue avec les principaux acteurs, comme par exemple le BDI (la Fédération allemande de l'Industrie), mais aussi la réouverture des discussions avec les syndicats sur l'avenir de l'Allemagne en tant que site industriel et sur la compatibilité entre "travail et environnement" - un axe important de débat pour les syndicats au cours des dernières décennies. Dans un avis rendu sur le projet du ministère fédéral de l'Environnement, le syndicat de la métallurgie IG Metall a salué la démarche de la politique industrielle écologique - notamment parce que celle-ci consacre à la fois un attachement à la base industrielle allemande, mais aussi un rejet d'une politique de compétitivité territoriale misant tout sur la seule maîtrise des coûts salariaux. Le syndicat demandait toutefois que le progrès écologique soit davantage lié au progrès social, en particulier en ce qui concerne la qualité du travail et la qualité de vie.

Les résultats obtenus à ce jour par la politique industrielle écologique sur le seul terrain des énergies renouvelables sont impressionnants, tant au plan écologique qu'économique. Entre 2000 et 2010, la part des énergies renouvelables dans la production allemande d'électricité est passée de 6,4 à 17%. Le nombre d'emplois dans ce secteur a augmenté, passant de 160 000 en 2004 à 367 000 en 2010. Selon les calculs du ministère fédéral de l'Environnement, parmi ces emplois, 262 000 sont le résultat direct des effets de la loi sur les énergies renouvelables.

Les débats et l'élaboration d'un programme au sein du SPD

A travers son projet de politique industrielle écologique, le SPD a repris et enrichi des discussions plus anciennes, qui portaient sur la manière de relier l'avenir de l'Allemagne comme site industriel avec les défis environnementaux, la création d'emplois d'avenir et une meilleure qualité de vie. Même si les programmes des partis ne sont qu'une indication imparfaite de la politique concrète que mènera un parti une fois en responsabilité gouvernementale, on peut comparer le projet de "politique industrielle écologique" aux trois grands programmes politiques pré-

senté par le SPD après la Seconde Guerre Mondiale.

Si le "programme de Bad Godesberg" en 1959 reconnaissait qu'une "contradiction de notre époque est que l'homme ait su déchaîner la force élémentaire de l'atome et en craigne aujourd'hui les conséquences", il représentait une vision claire du progrès qui passait par un déchaînement des forces productives. L'objectif économique était celui d'une "croissance économique constante". La référence était celle de la "deuxième révolution économique" du fordisme. Elle était présentée comme créant "les conditions nécessaires pour relever plus que par le passé le niveau de vie général et éliminer la détresse et la misère qui oppriment encore et toujours de nombreuses personnes".

Mais depuis la fin des années 70 a éclaté, au sein du SPD comme ailleurs, un conflit sur la question de l'écologie. D'un côté, le monde prenait davantage conscience des "limites de la croissance" (pour reprendre le titre du rapport du Club de Rome en 1972) et des conséquences écologiques désastreuses de la production et de la consommation de masse. D'un autre côté, le modèle de croissance de l'après-guerre avait aussi atteint ses limites économiques. Les taux de croissance diminuaient, de nombreuses régions ancrées dans la social-démocratie étaient menacées par le chômage, et à partir de 1982, une coalition formée par les conservateurs et les libéraux revenait au pouvoir en Allemagne. Les sociaux-démocrates et les syndicats se sont retrouvés pris en étau entre deux fronts. Cette situation a engendré des débats houleux au sein du parti entre "l'aile salariée" et une bourgeoisie de plus en plus sensible aux questions d'environnement : fallait-il privilégier le maintien des emplois industriels et la consommation de masse, ou la mise en place d'un mode de production durable ?

Sans parvenir à résoudre ce conflit d'objectifs - notamment à court et moyen terme - le débat intense au sein du SPD et dans les syndicats au cours de la première moitié des années 80 a permis de mettre en lumière de nouveaux éléments :

- On a de plus en plus pris conscience qu'il est préférable pour une économie nationale d'éviter les dommages causés à l'environnement que de les réparer, et qu'une politique de l'environnement gérant les conséquences des dommages ne suffit pas, mais qu'il faut au contraire

empêcher ou au moins réduire en amont ces dommages.

- Pour les salariés également, la question de la qualité de vie a gagné en importance. D'une part, eux-mêmes pouvaient être exposés à des conditions de travail dangereuses pour leur santé, d'autre part, ils s'inquiétaient de plus en plus des pollutions auxquelles étaient exposés leurs propres enfants et leurs familles.
- Il est apparu que les dépenses consacrées à la protection de l'environnement créeraient de nouveaux emplois - en particulier dans un contexte de progression du chômage de masse.
- D'autres pays, comme le Japon, reconnurent également que la protection de l'environnement devenait un domaine technologique de plus en plus porteur pour l'avenir, et qu'il fallait en explorer le potentiel à l'exportation face à la concurrence mondiale.

En 1984, le "groupe de travail du SPD sur les questions relatives aux salariés", proche des syndicats, adoptait une déclaration, dans laquelle il indiquait : "L'emploi et l'environnement ne doivent plus être traités de manière antagoniste. Les salariés ne se laisseront pas imposer les mauvaises alternatives - travail dans la société industrielle ou défense de l'environnement - ... En négligeant aujourd'hui ce qu'il est possible de faire pour protéger l'environnement, on menace les emplois de demain."

Les revendications centrales des salariés étaient les suivantes :

- Organiser et façonner le virage structurel est une mission qui incombe à l'Etat : la croissance qualitative (c'est à dire la croissance dans des domaines "utiles" au plan environnemental) doit être encouragée par des programmes publics d'investissement.
- Les salariés doivent pouvoir participer aux choix qui doivent être faits en matière de produits et de production.
- Les coûts de la protection de l'environnement ne doivent pas être supportés en premier lieu par les salariés. Lorsque des emplois disparaissent, il faut créer des emplois de substitution.

En 1986, le congrès fédéral du SPD a adopté un projet de "renouvellement écologique de la société industrielle" reprenant cet argumentaire. Outre une application mieux ciblée des instruments antérieurs, tels que les valeurs limites et les règles de responsabilité civile, une demande centrale portait sur la mise en place d'un fonds spécial (un fonds public indépendant du budget courant) intitulé "travail et environnement", doté d'un montant équivalent à 1% du PIB. Ce fonds devait être alimenté par une taxe additionnelle sur la consommation d'énergie. Il devait servir à soutenir des actions en faveur de l'environnement et à favoriser des investissements en proposant des crédits bonifiés aux entreprises privées et aux opérateurs publics. L'objectif était de créer un outil de financement à long terme pour les investissements dans le domaine de l'environnement.

La Confédération allemande des syndicats, le DGB, adopta en 1985 une résolution sur "la politique de l'environnement et la croissance qualitative". L'idée maîtresse était "d'accélérer la croissance qualitative" grâce à la protection de l'environnement et à un vaste programme d'investissements dans l'énergie, les transports, les constructions de logements et l'urbanisme, l'éducation et la santé, les services à la personne, la recherche et les technologies.

Le "programme de Berlin" de 1989, élaboré au cours des années 80 et adopté quelques jours après la chute du mur, était quant à lui fortement marqué du sceau des mouvements sociaux et écologistes des années 70 et 80. Au contraire de son prédécesseur, il portait sur la notion de croissance un regard critique - malgré des divergences de vue au sein du parti sur ce point - et misait sur une "politique qui choisit ses domaines de croissance" : "Toute croissance n'est pas synonyme de progrès. Ce qui doit croître, c'est ce qui protège les ressources naturelles, les bases naturelles de la vie, améliore la qualité de vie et de travail, réduit la dépendance et renforce l'autodétermination, protège la vie et la santé, garantit la paix, augmente les opportunités de vie et les perspectives d'avenir de tous, soutient la créativité et l'initiative personnelle. Ce qui doit décroître ou disparaître, c'est ce qui menace les bases naturelles de la vie, réduit la qualité de vie et bloque les perspectives d'avenir." La notion-clé, c'était la "transformation écologique de la société industrielle." S'il était question de "politique structurelle prospective", le terme

de "politique industrielle" n'apparaissait toutefois pas dans le texte.

On trouve des informations plus concrètes dans le projet "Fortschritt 90" (Progrès 90), élaboré à la même période, et qui devait préparer le travail du gouvernement en cas d'alternance après les élections de 1990 (qui furent finalement perdues). Un des défis centraux identifiés alors concernait déjà les menaces pesant sur l'atmosphère terrestre et les espèces vivantes, mais aussi la pollution de l'air et de l'eau, l'augmentation du volume des déchets et les pluies acides qui menaçaient les forêts. Le document reprenait aussi l'exigence d'une "transformation écologique de la société industrielle" pour laquelle on prévoyait essentiellement trois ensembles d'instruments : Premièrement, une plus forte taxation de la consommation d'énergie pour, à travers un signal fort sur les prix, imposer des innovations et un comportement moins énergivore. Les recettes fiscales ainsi générées devaient surtout servir à relever les salaires nets et les prestations sociales. Deuxièmement, un renforcement des réglementations en matière d'environnement (interdictions, valeurs limites, limitations de vitesse sur la route). Et troisièmement, le programme "Travail et environnement" qui devait être financé par des taxes écologiques spécifiques, et qui devait servir à aider les investissements privés et publics dans les économies d'énergie, les transports publics, et la construction de logements sociaux.

Le programme politique actuel, dit "programme de Hambourg" de 2007, reprend quant à lui la notion de politique industrielle écologique. Il réunit l'engagement du programme de Bad Godesberg en faveur des technologies et de l'industrie et l'idée de la croissance qualitative tirée du programme de Berlin. L'élément central de la réflexion, c'est que face aux "grands défis sociaux et écologiques" auxquels est confrontée l'humanité, la solution ne réside pas dans des appels mondiaux au renoncement, mais passe en grande partie par des technologies et des procédés entièrement nouveaux. On souligne ainsi d'une part le rôle déterminant de l'industrie (y-compris pour le développement de services aux entreprises), d'autre part le rôle stratégique central de l'Etat pour ouvrir de nouveaux champs de croissance future et de nouveaux marchés pilotes : "Une politique industrielle stratégique doit viser à amplifier l'avance qualitative de nos sites d'implantation économique. Elle renforce les pôles industriels et les compétences écono-

miques régionales. La politique industrielle stratégique doit être écologique. Les incitations environnementales aux marchés sont des moteurs de la croissance qualitative. Notre chance réside dans la mise au point de solutions applicables dans le monde entier. Pour que les nouvelles idées soient converties rapidement en nouveaux produits et en nouveaux emplois, nous voulons une politique qui relie fermement la recherche, le développement de produits et l'investissement dans les entreprises."

Combiner la modernisation écologique et de la modernisation économique

Par-delà les résolutions officielles du SPD, la démarche de la politique industrielle écologique réunit deux courants de pensée apparus dans les milieux sociaux-démocrates entre scientifiques et spécialistes politiques au cours des dernières décennies.

Les uns plaident pour une "modernisation de la société industrielle", qui réunit diverses approches :

- la vision d'une modernisation (plus poussée), aux termes de laquelle les institutions fondamentales de l'économie sociale de marché sont en principe en mesure d'évoluer et de s'adapter à de nouvelles situations ;
- une théorie de l'innovation qui attribue aux technologies clés un rôle important pour de "longues vagues" de développement économique ;
- des démarches de politique régionale et structurelle, élaborées surtout dans les années 80 et 90 dans des régions marquées par de profondes mutations structurelles (notamment la Ruhr) ;
- des projets keynésiens, qui visaient à réunir les objectifs politiques conjoncturels et structurels par des "programmes d'investissement d'avenir".

Depuis les années 60, on a ainsi pu tirer des enseignements importants de la maîtrise des mutations structurelles, surtout en Rhénanie-du-Nord-Westphalie, un Land longtemps gouverné par les sociaux-démocrates. Cette politique a débuté lors de l'effondrement de l'industrie lourde dans la Ruhr (charbon, acier), avec la création de nouvelles infras-

structures (notamment des pôles universitaires). Elle a ensuite englobé le soutien aux technologies. En fondant la politique structurelle régionale sur le dialogue (qui mobilisait les acteurs de la région pour mettre en place de nouvelles industries) on est arrivé à concentrer les efforts sur le développement stratégique de pôles économiques et de marchés pilotes. Le secteur de l'environnement a depuis pris de l'ampleur en Rhénanie-du-Nord-Westphalie. Il prend ses racines à la fois dans la modernisation de la "vieille" industrie (des entreprises des secteurs du charbon et de l'acier ont pu apporter leur savoir-faire aux technologies de l'environnement) et dans les localisations et les créations de nouvelles entreprises innovantes.

Le deuxième courant de pensée, plutôt écologiste, a été très marqué par les discussions sur les limites de la croissance, à partir du rapport du Club de Rome en 1972 et du rapport de la Commission Brundlandt de 1987 sur le développement durable. Dans l'univers social-démocrate existaient donc deux acteurs représentant symboliquement deux tendances, et qui ont fortement marqué les débats au sein de la social-démocratie (bien au-delà des frontières de l'Allemagne) :

- L'ancien directeur de "l'Institut de Wuppertal pour le climat, l'environnement et l'énergie", le député social-démocrate Ernst-Ulrich von Weizsäcker, a contribué, en tant que (co-)auteur du "nouveau rapport du Club de Rome" à forger la formule du "facteur 4». L'idée maîtresse du rapport était de multiplier par quatre la productivité des ressources, avec de nombreux exemples à l'appui de la démonstration.
- La possibilité d'une conversion à l'énergie solaire doit aussi une bonne part de sa popularité au social-démocrate Hermann Scheer, décédé en 2010, qui a très tôt plaidé pour un passage aux énergies renouvelables, et dont l'engagement a été salué par de nombreuses récompenses, notamment le Prix Nobel alternatif attribué en 1999.

En dépit de toutes les tensions entre ces deux lignes politiques sur bon nombre de questions fondamentales, et malgré les différences politiques concrètes, tous se retrouvent dans le choix optimiste des nouvelles technologies, des nouveaux produits et marchés, pour relever le défi écologique. Les sociaux-

démocrates se distinguent en cela clairement de ceux qui prônent le renoncement à la consommation, une vie d'ascèse, et misent sur une économie de niches - que l'on retrouve pour partie chez les Verts et dans les mouvements alternatifs. Chercheurs, scientifiques et industriels ne doivent pas être perçus comme les adversaires de la modernisation écologique, mais plutôt comme des partenaires à convaincre. Tandis qu'au cours des années 90, certaines composantes de la social-démocratie européenne voyaient l'avenir de l'économie plutôt dans les services, le SPD et les gouvernements régionaux et fédéraux qu'il a conduits n'ont jamais renoncé à leur politique économique et à leur choix stratégique en faveur de l'industrie.

S'il existe un large consensus au sein du SPD sur les objectifs et les instruments de la politique industrielle écologique, quelques questions sont encore loin d'être tranchées. Dans les prochaines années, il faudra réfléchir à la portée que l'on souhaite donner à un "New Deal social et écologique".

Il faudra en particulier se poser une question cruciale :

- Suffit-il de reprogrammer le capitalisme existant en lui donnant une teneur écologique, ou faut-il aller plus loin dans les réformes ?
- D'autres questions appellent également des choix :
- Quelles marges de manoeuvre reste-t-il à la croissance dans les économies les plus avancées, étant donné l'appétit grandissant pour les ressources naturelles partout dans le monde ?
- Les objectifs et innovations (écologiques) peuvent-ils être atteints dans le cadre d'un capitalisme financier dominé par la recherche de rendement immédiat élevé ?
- Faut-il restreindre le pouvoir des grands groupes producteurs d'énergie - notamment en renforçant les petits producteurs, en privilégiant les régies municipales et la (co-)propriété publique des réseaux ?
- La politique industrielle écologique n'est-elle qu'un prolongement "vert" d'une politique allemande fondée sur les exportations et les excédents de la balance des

paiements ? La voie d'une croissance durable ne passe-t-elle pas - en complément de la politique industrielle écologique - par un renforcement de l'offre de services de qualité ?

- Et qu'est-ce que cela signifie pour le partage social des coûts d'une mutation écologique, pour notre modèle de redistribution et pour les politiques fiscales et financières publiques ?

New Deal ! Les perspectives de la social-démocratie face aux forces politiques concurrentes

Quelles que soient les réponses que l'on apporte à ces questions, la politique industrielle écologique ouvre un champ politique et stratégique important pour les sociaux-démocrates. La "question verte" va occuper massivement nos sociétés au cours des prochaines décennies. Aucun parti politique ne pourra assumer durablement des responsabilités ni trouver des alliés politiques stables sans prendre en compte la responsabilité écologique. Le champ politique qui relie économie et écologie est l'objet de bien des luttes.

Dans la discussion internationale, on évoque le "Green New Deal" comme un projet central d'avenir. Du point de vue social-démocrate, ce concept soulève quelques problèmes, puisqu'il désigne comme projet "vert" un projet d'ampleur globale (qui ne se limite aucunement à sa dimension environnementale), signalant ainsi une proximité supposée vis-à-vis des partis écologistes. En Allemagne, le parti des Verts recueille nettement plus de 20% des intentions de vote dans les sondages. Dans certaines villes, il a obtenu des postes de maire, et aujourd'hui, pour la première fois, dans le Bade-Wurtemberg, un Ministre-Président est issu de ses rangs. L'industrie automobile allemande est très présente dans cette région, ce qui n'est pas sans faire naître certaines tensions. Pour dégager un consensus sur la "question verte" au sein de la société, il faut intégrer la "question sociale", l'avenir de la production, la création de valeur ajoutée et le travail.

Même les partis conservateurs modernes, dans leur "capacité d'empathie", s'approprient désormais la question écologique et l'idée de la qualité de vie. En Allemagne, c'est finalement un gouvernement conservateur qui, sous la pression de l'opinion pu-

blique, a imposé le virage énergétique écologique et l'abandon de l'énergie nucléaire. En France, le Président Sarkozy a chargé une commission dirigée par des économistes progressistes d'élaborer un projet alternatif de mesure de la prospérité (en dehors du produit intérieur brut). Mais deux tendances se dégagent au sein de la droite. On trouve d'un côté les partisans d'une orientation écologique des marchés mondiaux. Cela ne concerne plus aujourd'hui les seuls fournisseurs présents dans des niches environnementales, mais bel et bien des entreprises de taille mondiale qui ont découvert l'intérêt que représentaient pour elles les marchés verts. L'orientation écologique des marchés mise seulement sur la conquête de marchés d'exportation - tandis que les règles du capitalisme mondial resteraient inchangées. Un autre courant (éco-)conservateur défend le "downsizing", l'idée qu'il nous faut diminuer nos appétits. Des conservateurs tels que le conseiller politique allemand Meinhard Miegel plaident pour un nouveau modèle de prospérité, en rupture avec la "folie de la croissance". Ils partent de l'hypothèse démographique et écologique selon laquelle nous allons devoir nous accommoder d'un moindre volume à partager. Il serait donc nécessaire de découpler la prospérité de la croissance, car l'abondance matérielle n'est pas synonyme de bonheur. L'appel des conservateurs à "la mesure" s'en tient toutefois à figer en l'état les différences sociales actuellement existantes - voire à les aggraver. En effet, selon Miegel, le travail doit devenir moins cher, et la consommation de la nature plus chère, afin que les prix reflètent "la réalité des pénuries". Et puisqu'une moindre prospérité matérielle se fonde sur davantage de travail dans les services, ceux-ci devraient être fournis contre des "salaires modestes". Ces deux variantes n'ont rien à voir avec un projet social-démocrate, qui place en son centre les intérêts de la grande masse des salariés.

Bien des éléments plaident pour que les "marchés verts" deviennent un moteur essentiel du développement économique des prochaines décennies. Les luttes entre concurrents pour se positionner sur ces marchés battent déjà leur plein. Les affrontements politiques vont porter sur la question de savoir quels intérêts doivent être pris en compte dans le cadre d'un "New Deal vert", quelles alliances sociales et politiques pourront voir le jour. Du point de vue de la social-démocratie, l'objectif doit être un "Red

Green New Deal", un "New Deal écologique et social".

Les idées maîtresses suivantes revêtent donc une importance capitale :

- La social-démocratie est la principale force politique qui s'engage pour donner à l'industrie et aux services industriels une base forte. La mutation des matériaux utilisés dans la production industrielle n'est possible que grâce à une recherche innovante, un art de l'ingénierie et un travail qualifié. Les "marchés verts" disposent d'un potentiel de croissance considérable. C'est là que se créent les emplois de demain.
- Pour conquérir ces marchés, il faut une politique qui agisse de façon stratégique, et il faut un partenariat entre l'industrie, les syndicats et l'Etat. L'exemple de la loi sur les énergies renouvelables montre qu'une politique industrielle stratégique intelligente est possible, loin du laissez-faire néolibéral et de l'économie planifiée. La social-démocratie doit être la force qui conduit un dialogue intense avec l'industrie et les syndicats, et qui se dote aussi d'une "compétence pour façonner l'industrie".
- La mutation écologique doit être compatible avec le progrès social. Lorsque des emplois disparaissent, il faut leur substituer des alternatives. De même, les coûts de rénovation énergétique des bâtiments ne doivent pas être supportés par les seuls locataires. Là-encore, un principe s'impose : la juste répartition des revenus (mais aussi des dividendes tirés des gains de productivité sur les ressources) est un préalable important si l'on veut parvenir à un consensus en faveur d'un changement de cap écologique. La meilleure productivité des ressources, en particulier (c'est à dire de l'emploi des matières premières et de l'énergie dans le processus de production), doit permettre de concilier la compétitivité internationale et des niveaux de salaires élevés.
- La question écologique est un défi au plan international. Le changement climatique ne pourra être stoppé qu'à l'échelle mondiale ; pour éviter les affrontements autour de ressources de plus en plus rares, seules des solutions à l'échelle mondiale sont envisageables. Dans ce

contexte, la synthèse entre "politique industrielle écologique" et régulation sociale mondiale pourrait devenir la marque déposée de la social-démocratie internationale.

- Les sociaux-démocrates ne se posent pas en donneurs de leçons, ne prônent ni le renoncement, ni l'ascèse, et ne vénèrent pas davantage les styles de vie durables et sains de ceux qui peuvent se les permettre. La politique industrielle écologique vise à rendre possible une vie agréable pour tous les membres de notre société. Elle aspire à une alliance sociale, qui perçoit les salariés comme un pilier important de la modernisation écologique.

L'opinion exprimée dans cette analyse n'engage pas la position de la FES.

Responsable de la publication :
Peter Gey, directeur du bureau parisien de la FES

Autres articles de la FES Paris à télécharger sur le site

<http://www.fesparis.org/publications.php>

La retraite à 67 ans. Entre démographie et marché du travail

Alfred Pfaller, octobre 2011

Vers une nouvelle orientation de la politique allemande de sécurité

Groupe de travail sur la sécurité internationale, septembre 2011

**La sortie du nucléaire en Allemagne
Raisons d'être et stratégies d'une nouvelle politique énergétique**

Reinhart Wettmann, août 2011

Quelle influence peut avoir la gouvernance européenne ?

Björn Hacker/Till van Treeck, juillet 2011

Vers un gouvernement économique européen

Arne Heise/Özlem Görmez heise, juin 2011

**La PSDC menacée d'érosion
... de la nécessité de ramener la France et la Grande-Bretagne dans son giron**

Ronja Kempin/Nicolai von Ondarza, juin 2011

Les femmes sur le marché du travail en Allemagne et en France

Angela Luci, mai 2011

**Populisme de droite en Europe :
Phénomène passager ou transition vers un courant politique dominant ?**

Werner T. Bauer, mai 2011

L'avenir de l'Union économique et monétaire européenne

Groupe de travail Europe de la FES

Un programme politique pour le PSE

Björn Hacker et Gero Maas, février 2011

**L'expérience norvégienne –
Un quota de femmes dans les conseils d'administration**

Agoth Storvik et Mari Teigen, décembre 2010

La modernisation de la formation professionnelle en Allemagne,

Christine Ante, juillet 2010